



Bilan annuel management de la qualité et des risques Fondation

Franck CLUZEL, responsable Qualité



Bilan de l'année écoulée

Points marquants

Gestion des risques

- Poursuite du recensement des FEI + actualisation de la cartographie des risques a posteriori
- Prise en compte du décret n° 2016-1606 du 25 novembre 2016 relatif à la déclaration des événements indésirables graves associés à des soins
- Poursuite de la veille réglementaire avec diffusion des alertes
- Prise en compte de la réglementation RGPD avec création d'une cartographie des risques a priori
- Recensement et analyse des AES
- Analyse de causes



Bilan de l'année écoulée

Points marquants : Qualité

Commun

- Bilan du Projet d'Établissement et des volets annexes 2014 – 2018
- Travail d'élaboration du Projet d'Établissement 2019 – 2023 avec la société Keyzup
- Constitution de groupes de travail relatifs au Projet d'Établissement
- Réponses à projet et article 51 de loi de financement de la sécurité sociale (dispositif permettant d'expérimenter de nouvelles organisations en santé reposant sur des modes de financement inédits)
- Poursuite de l'implémentation de la GED (Gestion Electronique de Documents)
- Actualisation du Portail CERDOC (dématérialisation) : fonds documentaire, Portail Qualité
- Maintien des compétences par un plan de "plan de développement des compétences »
- Prise en compte de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018



Bilan de l'année écoulée

Points marquants : Qualité

Soins

- Constitution d'un groupe de travail relatif au CPOM SSIAD - ARS
- 2 journées de rencontre proposées aux usagers du Pôle Soins
- Suivi des obligations légales et réglementaires (instances, etc.)
- Réalisation d'audits de conformité : DPA, DASRI, archives
- Evaluation de la satisfaction perçue
- Poursuite du groupe de paroles BAOBAB (l'arbre à palabres) + enquête de satisfaction
- Actions de formation en lien avec le DPC
- Revue des chutes



Bilan de l'année écoulée

Points marquants : Qualité

Formation

- Reconduction de la certification du Pôle Formation
- Contrôle qualité UNIFAF
- Poursuite de l'implémentation de la GED (Gestion Electronique de Documents)
- Actualisation du Portail CERDOC (dématérialisation) : fonds documentaire, Portail Qualité
- Suivi des obligations légales et réglementaires (instances, etc.)
- Evaluation systématique des processus de formation : IFSI / IFAP / IFAS / FC ET évaluation d'impacts en formation continue
- Réalisation d'audits Qualité sur l'ensemble des processus
- Evaluation de la satisfaction perçue
- Actions de formation en lien avec le DPC
- Développement d'activités



Bilan de l'année écoulée

Points marquants : Communication

- Journée Sécurité Patients le 20 novembre 2018 (70 participants)
- Communications aux 3èmes Journées de la Recherche en Santé (SOUSSE) les 16, 17 et 18 novembre 2018
- Communication au Congrès National Alzheimer les 12 décembre 2018
- Journées Portes Ouvertes et Forums
- Actualisation des informations Maison des Usagers (site Internet Fondation)
- Semaine Santé Sarcelles / Villiers - le - Bel
- Action SIDACTION
- Campagne de prévention Journée sans tabac
- Conférences de Territoire
- Communication Inter-associatif
- Rencontres CEFIEC
- Publication d'un article professionnel dans Pratique Formation l'aide-soignante, Transposition de la méthodologie SAED en formation aide-soignante, Décembre 2018, n° 202



Synthèse des EI- 2017-

- Cf. synthèse annuelle

FONDATION LEONIE CHAPTAL

Indicateurs de résultats : synthèse annuelle année 2018

Gestion des risques

Franck CLUZEL
18/12/2018

Analyse annuelle des fiches d'événements indésirables émises à la Fondation en le 1er janvier et 31 décembre 2018. Définition de l'événement indésirable : Tout incident, accident, dysfonctionnement pouvant ou non occasionné des conséquences néfastes sur les personnes ou les biens.



Perspectives 2019

Renforcer la qualité et la sécurité des offres de services

- Mise en œuvre du Projet d'Établissement
- Renouvellement de la certification du pôle formation *VeriSelect*
- Entrée en processus de certification du pôle soins
- Contractualisation CPOM (Fondation pôle soins – ARS)
- Travail de mutualisation de moyens et de compétences avec l'ADSSID concernant la sécurité des soins (CPOM) par la création d'une Equipe Opérationnelle d'Hygiène inter SSIAD
- Prise en compte la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018
- Renforcer la déclaration des événements indésirables au bénéfice des usagers et des professionnels
- Prévenir les risques professionnels par une approche collective
- Prévenir le cyber – risk par des comportements collectifs responsables
- Mise en œuvre de l'apprenant – traceur
- Renouvellement de l'agrément IFSI



